

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----

CANTON DE ROYAN

-----

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 15.153

L'An deux Mille Quinze, le 14 décembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 8 décembre 2015

DATE D'AFFICHAGE

Le 8 décembre 2015

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Gilbert LOUX représenté par M. Patrick MARENGO  
M. Yannick PAVON représenté par M. Julien DURESSAY

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Nancy LEFÈBVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 32

Mme Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : AÉRODROME DE ROYAN-MÉDIS - CRÉATION D'UNE PISTE TAXIWAY  
DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA  
CHARENTE-MARITIME ET DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN  
ATLANTIQUE

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITÉ

Afin d'améliorer la desserte des pistes de l'aérodrome de Royan-Médis, la Ville de Royan envisage la création d'une piste taxiway entre la piste principale, face à la tour de contrôle, et le parking P3, sur le plan de composition.

Ce taxiway, d'une longueur de 300 mètres sur 5 mètres de largeur, aurait pour avantage notamment, de fluidifier le trafic des aéronefs entre la piste en dur et les parkings, ainsi que de renforcer la sécurité entre les avions en attente de décollage et ceux en phase d'atterrissage.

Depuis plusieurs années, les mouvements d'aéronefs enregistrés sur notre plateforme sont importants, entre 14.000 et 15.000 mouvements par an. Cette année fait apparaître une augmentation du trafic de près de 20%, confirmant l'attractivité de notre aérodrome.

Cependant, il est important de garder une fluidité des avions au sol, ceci est une nécessité pour garantir un haut niveau de sécurité.

L'activité de parachutisme représente plus de 22.000 sauts par an, leur cible de poser se situe en bout de piste 28, croisant ainsi le seul taxiway actuel « Alpha ».

Le nouveau taxiway « Bravo » permettra ainsi d'améliorer la qualité et la sécurité des différentes activités aériennes existantes, tout en se préparant au développement touristique, aéronautique et économique à venir.

Le bureau d'études ABAQUE, en concertation avec les services techniques de la Ville de Royan, a estimé le coût de ce nouveau taxiway, au stade de l'Avant-Projet, à environ 75.000,00 € HT.

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée Délibérante d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à solliciter des aides financières aux taux les plus élevés, auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime et de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, pour la création d'une nouvelle piste taxiway à l'aérodrome de Royan-Médis.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le projet de création d'une nouvelle piste taxiway sur l'aérodrome de Royan-Médis établi par le bureau d'études ABAQUE,
- Après en avoir délibéré,

#### **DÉCIDE**

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à solliciter des aides financières aux taux les plus élevés, auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime et de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, pour la création d'une nouvelle piste taxiway à l'aérodrome de Royan-Médis.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 16 décembre 2015

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Patrick MARENGO

